

En chiffres | 2011

Le mot du président | Jean-Michel Dubois-Verdier

La troisième année d'existence du tribunal administratif de Toulon se caractérise par une activité extrêmement soutenue. On constate un accroissement important du nombre des requêtes, qui atteint en 2011 le niveau le plus élevé constaté pour le Var

au cours de ces dix dernières années. Ainsi se trouve conforté le bien-fondé du choix de créer, dans le département, un tribunal proche des administrés, pour rendre une justice plus efficiente : en dépit de l'accroissement du flot des requêtes et malgré la complexité de beaucoup

d'affaires, notamment en matière d'urbanisme, la juridiction, grâce à l'effort consenti par les magistrats et l'ensemble de ses agents, parvient à juger plus d'affaires qu'il n'en rentre.

Nombre d'affaires jugées en 2011

3 457

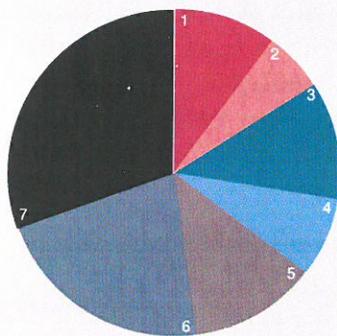
Délai prévisible moyen* de jugement en 2011

10m 12j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en mois (m) et jours (j).

Origine

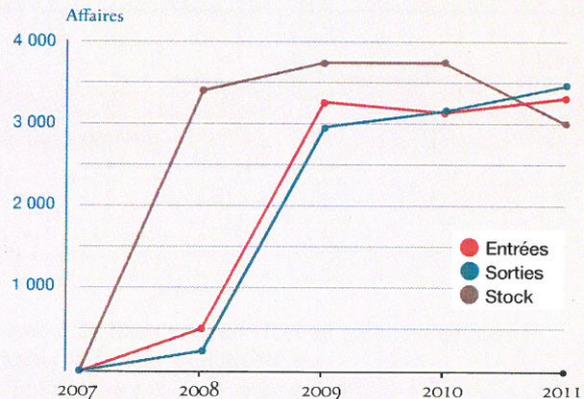
Répartition des affaires jugées en 2011 par type de contentieux



- 1 10 % Contentieux fiscal
- 2 6 % Étrangers
- 3 11,5 % Fonction publique
- 4 7,9 % Logement
- 5 12,6 % Police
- 6 21,4 % Urbanisme et aménagement
- 7 30,6 % Autres matières

Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2002



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Délai prévisible moyen de jugement depuis 2002

